

Éducation à des comportements responsables

Six principes pour une mise en œuvre réussie

- 1) **Un apprentissage explicite** - Comme pour tout domaine d'enseignement, l'élève placé en situation d'apprentissage doit connaître les compétences visées. Il sait ce qui est attendu de lui en termes de savoirs, de capacités et d'attitudes.
- 2) **Un apprentissage fondé sur la pratique** - De même, les situations d'apprentissage doivent laisser une place essentielle à la pratique. La responsabilité ne se décrète pas ; elle se vit.
- 3) **Un apprentissage coopératif** - Cet apprentissage doit d'abord se développer tout au long des activités principales d'un enfant à l'école : les activités d'apprentissage. Il est donc nécessaire de développer une forme d'apprentissage coopératif où le travail régulier en groupes restreints permet à l'enfant de mettre en pratique ses habilités sociales.
- 4) **Une pédagogie du projet** - Apprendre à être responsable, autonome, à prendre des initiatives et à être persévérant se développent à partir de projets qui impliquent personnellement l'élève. Cela nécessite une pédagogie fondée sur le projet.
- 5) **Une pédagogie valorisante** - A travers cet apprentissage, l'enseignant doit conduire l'élève à développer sa confiance et l'estime de soi.
- 6) **Un apprentissage évalué** - Des temps de réflexion réguliers permettent de revenir sur ce qu'a vécu l'élève, ses réussites et ses échecs. On vérifie si les objectifs ont été atteints.